

Bulletin municipal

2022

Villexanton

L'année 2022 se termine dans une ambiance morose, par des températures printanières, nos anciens disaient on va payer ça pas tard.

- En février la guerre en Ukraine a surpris tout le monde, je tiens à remercier les habitants de Villexanton pour leurs solidarités, colis de produits de première nécessité qui ont été acheminés dans les villages Ukrainiens par des convois de bénévoles.
- Gel encore cette année pour les arbres fruitiers dans nos jardins, adieux les fruits.
- Les chaînes de télévision nous ont assommé par des discours, débats des candidats à la postulante place de Président de la République ! Ainsi qu'en juin pour le renouvellement de nos députés avec des grosses surprises qui sont sorties des urnes, où le gouvernement a perdu une majorité présidentielle.
- La moisson a été faite en un clin d'œil par des journées très très chaude, suivie d'une sécheresse ou de nombreux incendies se sont déclarés dans nos plaines, nos forêts et campings faisant de nombreux dégâts parmi les vacanciers.
- Une inflation qui grignote notre pouvoir d'achat, avec des augmentations démesurées des denrées alimentaires, des matériaux de construction, des manques de fournitures pour les artisans. Plus de main d'œuvres
- Pénurie de médicaments...

Tout cela à cause de la guerre en Ukraine, faut-il le croire ?

- Puis on nous annonce des coupures d'électricité en janvier, des tarifs qui explosent, des petits artisans qui vont fermer leur boutique. Travaillant avec des coûts de production pas acceptable.
- Nos bleus nous ont fait rêver jusqu'au bout de remporter la coupe du monde de foot !!!

La fin décembre c'est terminée avec beaucoup de tristesse car de grand personnage nous ont quitté, mais j'ai une pensée pour Solange Lebert qui est partie à quelques semaines de ses 100 ans.

N'oublions pas nos personnes âgées qui sont en maison de convalescence, de retraite ou chez elle avec des aidants à leurs côtés et les accidentés, bons vœux de rétablissement.

Pour les projets 2023, je vous invite à venir à la soirée des vœux, le lundi 23 janvier à 18h 30 à la salle Pierre Barrault.

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons nos meilleurs vœux, de santé et prospérité à tous les actifs, malgré les aléas cités plus haut.

Votre Maire,
Guy TERRIER





Le secrétariat de mairie vous accueille

Mercredi de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h 30

Vendredi de 8h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou un adjoint, prenez rendez-vous

☎ : 02.54.87.37.51

✉ : mairie-villexanton@wanadoo.fr

🌐 <https://www.villexanton.fr/>



Référente scolaire ☎:06.77.16.48.50

Les Portes de l'Emploi à Mer :

☎ : 02.54.81.37.69



☎ : 06.77.16.46.94

✉ : franceservices@beucevaldeloire.fr

Tous les 3èmes jeudis de 14h à 17h



☎ : 02.54.81.40.84

Astreinte : 06.88.84.05.30



☎ 02.54.81.40.80

Prendre rendez-vous à la mairie de Mer



☎ : 02.54.55.82.82



☎ : 18 ou 112



☎ : 02.54.81.41.20 ou le 17



☎ : 15

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur [Google PlayStore](#) (Android), [AppStore](#) (Apple) ou [AppGallery](#) (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com





**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,..)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Engagement dans les armées

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

CALENDRIER DE VOS DEMARCHES

A 16 ANS	Recensement à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Obligation de justifier de sa situation vis-à-vis du service national en présentant le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

INFORMATION GENDARMERIE

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :
→ un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

→ une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

→ Des fiches conseil de sécurité

→ L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRE-PLAINTÉ ...).

- Tchat** avec un policier ou gendarme près de chez vous
- Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention
- Un accès au **service de pré-plainte en ligne**
- Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez

Ma sécurité

Application grand public



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Après le traditionnel dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts de Villexanton, nous avons pris la direction de Maves pour une cérémonie en commun avec La Chapelle-saint-Martin, Maves, Mulsans et Villexanton





14 JUILLET

Fête Nationale

Cette année, le 14 juillet a eu lieu à La Chapelle-Saint-Martin avec tout d'abord l'inauguration de la nouvelle installation des pompiers.

Le centre de secours regroupent les communes de La Chapelle-Saint-Martin, Maves, Mulsans et Villexanton à vu son activité en nette augmentation pour nos pompiers. Il a été doté d'un nouveau véhicule, plus performant, mais nécessitant un nouveau local pour le garer et l'entretenir.



Ce local a été financé par les 4 communes, avec une participation active des pompiers sur le chantier.

C'est en présence de capitaine Luneau, du Président de la C.C.B.V.L. Pascal HUGUET, des maires des quatre communes que l'inauguration s'est déroulée.

La visite guidée et les explications du chef de centre Gaël YVON, ont permis d'apprécier la qualité et la technicité des équipements, avant de partager le verre de l'amitié.



Les enfants ont vu leur après-midi consacré aux jeux et ont également pu profiter du city-park et de l'espace jeux pour les plus petits.

Tous le monde à pu apprécier l'ombre des arbres pour écouter l'Harmonie en cette journée caniculaire.

L'apéritif offert par la commune de La Chapelle-Saint-Martin fut donc très apprécié avant le traditionnel repas pris en commun, en plein air. Sur les conseils de la Préfecture, en raison des risques d'incendie très élevés le feu d'artifice n'a pas pu être tiré par mesure de précaution

La soirée a continué sur la piste de danse animée par Fabrice Music .



Malgré la pluie, les habitants de Villexanton ont reçu la visite des petits monstres d'Halloween.

Cette année encore les friandises ont coulés à flots.

À l'issue de leur déambulation dans les rues, les enfants ont été conviés à un petit goûte offert par la municipalité.





Cérémonie du 11 novembre



La commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée à Villexanton, réunissant les habitants de nos 4 communes de La Chapelle St Martin, Maves, Mulsans et Villexanton.

Ce rassemblement intergénérationnel a vu les porte drapeaux, l'Harmonie de La Chapelle et les pompiers débiter le défilé de la mairie en direction du monument aux morts.

Des élèves encadrés par Madame Laurillot, maitresse des CP ont participé à cette commémoration.

Après les rituels de la cérémonie, cette dernière s'est poursuivie à la salle Pierre Barrault où une centaine de personnes se sont retrouvées avec plaisir pour échanger.



Achat



Un broyeur plus adapté à nos différents travaux a été acheté cette année.

Adressage

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, étend à toutes les communes l'obligation de procéder à l'adressage et de transmettre ces adresses à l'administration centrale via une Base Adresse Locale.

Pour rappel, l'adressage consiste à créer des adresses normées et nécessite de dénommer chaque voie possédant une ou plusieurs adresses puis de numéroter chaque bâti de la commune (habitations, commerces, entreprises, sites publics destinés à accueillir du public même de manière épisodique), y compris l'habitat dispersé ou isolé.

Cette opération est indispensable à plusieurs titres : rapidité d'intervention des services d'urgence qui doivent pouvoir accéder rapidement sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre et visualiser la zone d'intervention avant l'arrivée sur le site ; efficacité de l'acheminement du courrier et des colis ; organisation des services publics plus efficace, tels que la collecte des déchets ou le déploiement des réseaux ; déploiement de la fibre optique ; navigation GPS ; ...

Notre commune lance pour l'année 2023, le dossier adressage.

Toutes nos adresses n'étant pas valide, certains d'entres vous vont donc se voir notifier une nouvelle adresse normée.

Nous vous tiendrons informés le plus rapidement possible.



ASSOCIATIONS



Ensemble et Solidaires
U.N.R.P.A. 41
Section de Villexanton

*Bonjour Villex,
2023 arrive à grands pas, notre petite section reste
dynamique, la bonne humeur et les bons mots
sont toujours de mises lors de nos jeux.*

*La Loire nous à donner rendez-vous cette année,
un grand bol d'air sur le fleuve royal.*

A toutes et à tous

Les Meilleurs Vœux de l'UNRPA Villex



CONVIVIALITÉ



**Fête des
Voisins!**

*Rigolades et Régolades
Grande Rue*

Vivement 2023

Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site
www.villexanton.fr



Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

14 février 2022

- | | |
|---|----------------------------------|
| ✍ 2022—001 Vente de chemins ruraux | ✍ 2022—002 Tarifs cimetière |
| ✍ 2022—003 Tarifs location de salle | ✍ 2022—004 Frais pédagogique CPF |
| ✍ 2022—005 Elu référent sécurité routière | |

11 avril 2022

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| ✍ 2022—006 Approbation CG 2021 | ✍ 2022—007 Approbation du CA 2021 |
| ✍ 2022—008 Vote des taxes impôts | ✍ 2022—009 Vote du budget |
| ✍ 2022—010 Vote subventions | |

13 juin 2022

- | | |
|--|---|
| ✍ 2022—011 Vente de chemins ruraux | ✍ 2022—012 DM n°1 |
| ✍ 2022—013 Lancement procédure judiciaire | ✍ 2022—014 Sentier communal rue Pelé, Chemin Rural et excroissance Villepensier |
| ✍ 2022—015 Modalités de publicités des actes | |

27 septembre 2022

- | | |
|-------------------------------------|--|
| ✍ 2022—016 Travaux cloches | ✍ 2022—017 annule et remplace délib 2022-015 |
| ✍ 2022—018 Tarifs location de salle | ✍ 2022—019 Audit énergétique |

24 octobre 2022

- | | |
|---|---|
| ✍ 2022—020 Enquête publique chemin rural | ✍ 2022—021 Enquête publique Passage reliant Grande rue à la rue Pelée |
| ✍ 2022—022 Enquête publique excroissance à Villepensier | |

23 novembre 2022

- | | |
|---|---|
| ✍ 2022—023 Répartition frais enquêtes publiques | ✍ 2022—024 Prix d'achat des terrains concernés par les enquêtes publiques |
| ✍ 2022—025 Dotation de Solidarité Rurale | ✍ 2022—026 Temps de travail |
| ✍ 2022—027 Projet de contournement | ✍ 2022—028 Autorisation au maire d'engager, de liquider et de mandater dépenses investissement à hauteur de 25% |

Cela s'est passé à Villexanton, il y a 60 ans !

En 2022, on a fêté le 60^e anniversaire des Accords d'Evian signés le 18 mars 1962 qui ont mis fin à la guerre d'Algérie. Ces négociations, entamées 13 jours plus tôt en grand secret, sont l'aboutissement de plusieurs contacts et rencontres entre représentants du gouvernement français et représentants du Front de Libération Nationale (FLN), opposés depuis le déclenchement des hostilités le 1^{er} novembre 1954.

Remettons les choses dans leur contexte ! La France a commencé à coloniser l'Algérie à partir de 1830, colonisation qui s'est faite en plusieurs étapes depuis la côte méditerranéenne jusqu'au Sahara conquis en 1902. Cette avancée s'accompagne d'une colonisation de peuplement : les militaires deviennent colons et aménagent le territoire conquis, on incite des gens en France à aller s'y installer, puis venant d'Espagne, de Malte, d'Italie, de Suisse et même d'Allemagne. Peu à peu se dessine une société à deux visages : celui du colon, blanc, qui domine politiquement et socialement, qui possède la terre, qui est mieux payé et mieux soigné, et celui de l'indigène, dominé, méprisé et moins bien payé. La France a mis en place des infrastructures mais les équipements sont insuffisants. Le sang commun versé lors des deux guerres mondiales n'a pas changé les mentalités. Le 8 mai 1945, alors qu'en France on fête la fin de la guerre, des manifestations pour l'indépendance en Algérie virent à l'émeute à Sétif et Guelma, suivies d'une sanglante répression. Neuf ans plus tard, les réformes pour corriger les inégalités n'ont pas eu lieu. Le 1^{er} novembre 1954 (« la Toussaint rouge »), divers attentats commis par le FLN ont lieu en plusieurs endroits du territoire : c'est le début de la guerre. L'Etat décide l'envoi des militaires du contingent à partir des années 1955-1956. Le général de Gaulle, que la guerre d'Algérie a ramené au pouvoir en 1958, est au début favorable à ce que l'Algérie reste française. Puis, sous l'effet des événements et de pressions extérieures, son point de vue s'infléchit jusqu'à parler d'autodétermination de l'Algérie et de pourparlers en vue de la paix.

NOTRE PUBLICITÉ est reçue à l'AGENCE HAVAS dans toutes ses succursales de province, à son siège, 62, rue de Richelieu, Paris, et à l'étranger par toutes ses filiales.

TOURS 4 à 18, rue de la Préfecture Téléphone : 53-47-91

PARIS 77, Ch.Élysées Tél. 57-17

0,25 NF

18^e ANNEE N° 5.325 LUNDI 19 MARS 1962

MIGRAINES NEURALGIES pour les soulager essayez La Croix Blanche D'action rapide, un comprimé vous aidera à retrouver votre équilibre.

ABONNEMENTS — 1 an : 65,50 NF — 6 mois : 33 NF — 3 mois : 18 NF — 1 mois : 6,25 NF — Changement d'adresse : 0,50 NF — C.C.P. 41-34-71 PARIS

Signé hier à 17 h. 30 à Évian par la France et le G.P.R.A.

LE CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE entrera en vigueur à midi

Ainsi que la Une de la Nouvelle République de l'époque le montre ci-dessus, ce cessez-le-feu a été signé à 17h30 avec le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et entre en vigueur sur l'ensemble du territoire algérien le lundi 19 mars à 12h. Néanmoins, le général de Gaulle tient à ce que le peuple soutienne sa décision et demande en ce sens que ces Accords d'Evian soient confirmés, ratifiés par un référendum en France et en Algérie. La Une de la Nouvelle République du lendemain (extrait ci-dessous) annonce le référendum à venir en France. Celui en Algérie aura lieu le 1^{er} juillet 1962.

18^e ANNEE N° 5.326

MARDI 20 MARS 1962

RÉFÉRENDUM LE 8 AVRIL

annoncerait aujourd'hui le chef de l'État dans son message au Parlement

LE TEMPS PROBABLE

Toutes régions. — Temps nuageux, variable avec éclaircies, ondes éparpillées. Vent nord-ouest modéré à assez fort et température stationnaire ou en légère baisse.

TOURS

4 à 18, rue de la Préfecture
Téléphone : 33-67-91 +
PARIS
77, Ch. d'Alsace
Ely 37-17 +

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

DU CENTRE-OUEST

0,25 NF

18^e ANNÉE
N° 5343
LUNDI
9
AVRIL
1962

Un étudiant trouvé mort dans une baignoire

Saint-Etienne 4 — Un étudiant américain, Laurent Pélissier, 20 ans, a été trouvé mort dans une baignoire, au château de Saint-Étienne de La Rivière (Loire).
Le verdict en suite de ses constatations, émanant d'un jury populaire, sera rendu au cours de la semaine prochaine.

ABONNEMENTS — 1 an : 83,50 NF - 6 mois : 33 NF - 3 mois : 18 NF - 1 mois : 6,35 NF • Changement d'adresse : 5,50 NF • C.C. 45-26-71 PARIS

LE OUI L'EMPORTE MASSIVEMENT

En France, à ce référendum, le « oui » l'emporte avec 91,34% des suffrages exprimés, ainsi que le rapporte ci-dessus la Une de la Nouvelle République du lundi 9 avril 1962. Dans le Loir-et-Cher, ce plébiscite atteint 88,57% des suffrages exprimés.

Ainsi que l'extrait ci-contre du même journal le montre, cette adhésion massive de la population française se retrouve localement. Dans le canton de Mer, à Villexanton sur 154 inscrits, il y eut 131 votants et 124 exprimés, parmi lesquels 119 oui et 5 non, soit un « oui » qui l'emporte à hauteur de 95,97% des suffrages exprimés.

En effet, les citoyens faisaient à la fois globalement confiance à la politique du général de Gaulle et souhaitaient voir le retour de leurs proches : pour certains un fils, pour d'autres un mari, un neveu, un frère... De plus, le journal faisait état du climat de violence qui régnait de l'autre côté de la mer Méditerranée : un jour c'était une bombe qui explosait dans une ville d'Algérie, le lendemain c'était une attaque dans un village... Pour beaucoup d'habitants de la métropole, voter « oui » signifiait ne plus vivre dans la peur du décès d'un proche et permettre son retour dans un avenir moins lointain.

Concrètement, la majorité obtenue donnait au gouvernement les pleins pouvoirs pour appliquer les accords d'Evian.

Parallèlement à cela, en Algérie, la vague de violence ne disparaît pas pour autant. Les Français d'Algérie (les « Pieds-Noirs ») commencent à partir en nombre, arrivant dans la métropole qu'ils ne connaissent pas pour beaucoup. L'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) qui voulait conserver l'Algérie française, poursuit ses attentats afin de saboter ces accords. Des groupes de l'A.L.N. (Armée de Libération Nationale), qui est la branche armée du FLN, s'en prennent à des Pieds-Noirs ou aux Harkis, Algériens ayant combattu aux côtés de l'armée française.

Au total, les Accords d'Evian mettent fin à une guerre qui aura fait entre 250 000 et 400 000 morts du côté algérien, entre 30 000 et 90 000 morts pour les Harkis, environ 28 500 soldats morts du côté français, ainsi que 4 000 à 6 000 civils européens tués et 65 000 blessés.

MER	
RESULTATS DU CANTON	
I. 5.308 ; v. 4.161 ; e. 3.882. Oui :	3.462. Non : 420.
AVARAY. — I. 279 ; v. 216 ; e. 203.	Oui : 178. Non : 25.
CHAPELLE-SAINT-MARTIN. —	I. 424 ; v. 332 ; e. 312. Oui : 291.
Non : 21.	
COURBOUZON. — I. 209 ; v. 170 ;	e. 159. Oui : 151. Non : 8.
COUR-SUR-LOIRE. — I. 157 ; v	128 ; e. 123. Oui : 97. Non : 26.
LESTIOU. — I. 105 ; v. 92 ; e. 86	Oui : 78. Non : 8.
MAVES. — I. 404 ; v. 309 ; e. 285.	Oui : 268. Non : 17.
MER. — I. 2.257 ; v. 1.754 ; e.	1 622. Oui : 1.456. Non : 166.
MENARS. — I. 279 ; v. 225 ; e.	215. Oui : 190. Non : 25.
MULSANS. — I. 202 ; v. 170 ; e.	154. Oui : 135. Non : 19.
SUEVRES. — I. 838 ; v. 634 ; e.	599. Oui : 499. Non : 100.
VILLEXANTON. — I. 154 ; v.	131 ; e. 124. Oui : 119. Non : 5.

Benoît Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Durant L'année 2022 l'Association des Familles et Parents d'Elèves du RPI Maves, La Chapelle St Martin, Mulsans, Villexanton, a réalisé un loto le 2 avril au profit de la coopérative scolaire de la Chapelle St Martin afin de l'aider à financer le séjour à Noirmoutier (du 4 au 8 avril 2022) pour les élèves de CP et CE1. Ce loto a permis d'apporter la somme de 2550€ à la coopérative.

Le dimanche 3 juillet, l'AFPE a organisé la kermesse de l'école pour laquelle les enseignants avec les élèves des classes de maternelles et des élémentaires ont préparé un spectacle autour de chants et de danses. Les enfants ont pu se divertir à travers différents jeux, tels que le chamboule-tout, pêche à la ligne, course en sac et bien d'autres encore. Cette journée s'est clôturée par un repas convivial.

Les dates des prochains événements organisés par l'AFPE seront :

Une bourse aux jouets et puériculture le samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022,

Un loto le 18 mars 2023 et un le 19 mars 2023 qui sera dédié aux enfants,

La kermesse le 1^{er} juillet 2023.

Toutes ces initiatives permettront d'aider les coopératives scolaires à financer une partie du cirque qui s'installera durant 2 semaines à Maves au mois de juin 2023.

L'AFPE s'est réuni lors de son assemblée générale le 4 octobre dernier. Les participants à cette réunion ont décidé que les parents et anciens parents d'élèves du RPI pourront être membre de l'association sans apport de cotisations.

Les membres du bureau de l'AFPE sont :

Jessica RAFAEL (Présidente)

Elodie NOUVELLON (Vice-Présidente)

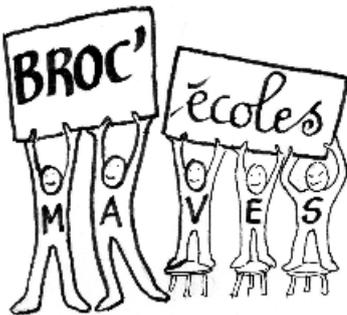
Delphine DRIEU (Secrétaire)

Eric RAFAEL (Trésorier)

Sarah GOUSSAY (Trésorière adjointe)

Aurélie LAURILLOT (Contrôleuse de gestion)

Contact AFPE : afpemaveslachapelle@gmail.com / 0679890934



Broc'École bientôt trentenaire !

Lors de son assemblée générale du 27 septembre dernier, le président de Broc'Écoles Ludovic BOULAND a rappelé que le but de l'association est d'organiser une brocante par an à Maves au profit des coopératives scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

L'argent récolté (provenant des emplacements loués par les exposants et des recettes de la buvette) est entièrement reversé aux trois écoles afin que celles-ci puissent mener à bien leurs projets. Ainsi ce sont 150€/classe qui ont été donnés lors de l'édition de mai 2022.

TOUS LES ENFANTS de Maves, La Chapelle, Mulsans et Villexanton bénéficient donc des retombées de cette journée au cours de laquelle œuvre une poignée de fidèles (parents, anciens parents, enseignants, amis de l'école...).

Les nouveaux venus sont accueillis avec joie et trouvent rapidement leur place car il y a toujours à faire.

La prochaine édition sera celle du 30^{ème} anniversaire de la brocante.

Toute l'équipe est en pleine réflexion pour fêter dignement cette exceptionnelle longévité et pour apporter aux habitants et aux enfants une journée riche en animations et gourmandises.

Veillez donc noter dans vos agendas que :

La 30^{ème} brocante aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Maves

Le stand de la buvette de l'association est louable pour vos réunions de famille.

Sa structure est modulable en 3 m, 6 m ou 9 m.

N'hésitez pas à le réserver au prix de 30€ pour le week-end (caution de 150€).



06-28-05-63-02

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook ( Broc'écoles De Maves) ou nous écrire à l'adresse : brocantemaves@hotmail.fr



Au 1^{er} janvier 2023, ValEco met en place la collecte des emballages à domicile ainsi que l'extension des consignes de tri pour son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri.

Plus besoin de se poser de question : si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie dans le bac jaune.

Quelques bonnes pratiques pour un

Tri efficace

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnets, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je ne froisse pas le papier, et je ne le déchire pas non plus
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière :
→ Ex : Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton



**Et je mets le tout
en vrac
dans mon bac jaune**

www.valeco41.frAPPLI :
Mes déchets - ValEcoLiberté
Égalité
Fraternité

L'équipe

France services, c'est :

2 animatrices (Adeline et Annie)

1 conseiller numérique qui proposera en 2023 des actions et des ateliers (Yohann)

Les deux animatrices sillonnent les communes du territoire de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire à bord d'un camping-car. Elles accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives papier ou numérique :

Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...)

Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour les passeports, les cartes d'identité, les permis de conduire et les cartes grises

Aide à la constitution de dossiers divers

Mise en relation avec les partenaires si nécessaire

Nos partenaires :

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Poste, POLE EMPLOI, le Ministère de la Justice et de l'Intérieur, la Mission locale et la Préfecture.

Nous contacter :

Yohann BARJOT
Conseiller numérique
☎ 06 18 10 96 44

Adeline DOUBLET
Annie GONCALVES
Exclusivement sur rendez-vous
☎ 06 77 16 46 94

LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2022



Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement
ou un agrandissement ?



N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget

Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **avant** le 1^{er} septembre 2022 :

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal :
* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **après** le 1^{er} septembre 2022 :

- La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m²).
- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
 - si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé **après** le 1^{er} septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.



L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.
La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !
Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

Qu'est-ce que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc...)

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La TA la TAP



Qu'est-ce que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Octobre 2022

PAYS DES CHATEAUX

Une structure au service des dynamiques territoriales



MISSIONS DU PAYS

- Contractualisation avec les financeurs
- Pilotage de stratégies territoriales
- Prospectives

FINANCEMENTS RÉGIONAUX ET EUROPÉENS

- La Région applique sa politique d'aménagement du territoire par la mise en place d'un contrat d'une durée de 6 ans. En 2023, les collectivités, associations, entreprises agricoles devront déposer leurs derniers dossiers.
- Le Pays porte également un programme européen (LEADER) permettant de financer des projets innovants en milieu rural et périurbain. 2023 sera marquée par la fin du programme actuel et le lancement du nouveau.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pays des Châteaux bénéficie de financements (ADEME et Région Centre-Val de Loire), pour subventionner les projets de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides (45%) sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).



PERIMETRE

Communauté d'agglomération de Blois-Agglolypols
Communauté de communes du Grand Chambord
Communauté de communes de Beauce Val de Loire

TOURISME DURABLE

Le Pays travaille conjointement avec l'Office de Tourisme Blois Chambord - Val de Loire pour le développement et la promotion touristique du territoire.
Cap sur le tourisme durable : avec une étude pour préparer l'avenir des "Châteaux à Vélo" en 2022, ou encore par l'accompagnement de l'émergence de circuits de randonnée pédestre et équestre.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pays poursuit la concrétisation de son projet alimentaire territorial par la mise en place des actions identifiées afin de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité.

Le Pays a renouvelé, pour l'année 2022-23, son accompagnement auprès de 6 communes, sur le gaspillage alimentaire/l'éducation au goût/l'approvisionnement en produits locaux et biologiques dans les cantines et les écoles.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance consultative, composée d'une centaine de membres provenant d'associations, d'entreprises, d'instances institutionnelles...

En 2022, des groupes de travail se sont réunis pour proposer aux élus locaux un programme d'actions autour de 4 grands enjeux : les déplacements vélo du quotidien, une alimentation locale accessible à tous, le tourisme durable et le renforcement du réseau associatif.

Pour plus de renseignements : www.paysdeschateaux.fr

Sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS



MÉMOIRE

Faire travailler votre mémoire visuelle et regardez attentivement cette liste pendant 30 secondes Puis tournez la page pour répondre aux questions... sans tricher

Tomate	Abricot	Orange	Poireau
Endive	Courgette	Rutabaga	Citron
Navet	Citron	Poireau	Radis
Poireau	Pommes	Poire	Endive



- 1 - Combien y a-t-il de poires et de poireaux ?
 2 - Combien de tomates ?
 3 - Combien y a-t-il de légumes différents ?
 4 - Combien de légumes commencent par R ? (Rutabaga et Radis).
 5 - Y a-t-il des pommes dans la liste ? (oui)
 6 - Citron et abricot sont-ils dans des cases voisines ?

A B C D E F G H I J K L

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

HORIZONTALEMENT

1. Cépage blanc des vignobles nantais. En cas de besoin, il est inutile de tourner autour. 2. Son élimination s'avère nécessaire. Dans une célèbre devise. 3. Cette ville d'Italie est le but d'une célèbre course cycliste. Sont de nature à choquer. 4. La conviction d'un membre du jury. Se font mitrailler en temps de paix. 5. Elle rougit quand le chef est près d'elle. 6. En Bourgogne. Voilà de quoi nous démoraliser. Poisson de la Méditerranée. 7. Résolu. Mère des Titans. 8. Il faut chasser pareille idée. Pratique defesse-mathieu. 9. Comme au premier jour. Digne de confiance. Dans une mesure d'exception. 10. Sa forme a été étudiée. Une référence pour le cordon-bleu.

VERTICALEMENT

- A. Une professionnelle qui est souvent en formation.
 B. Planète du système solaire. Trop long sur le court.
 C. Flairé. Il est bon avec nous. D. Arbre fruitier.
 E. Fines tranches. F. Apporté à une accusation.
 Cité sumérienne. G. La première personne rencontrée à Rome
 Sel d'un acide. H. Possessif. On n'en dénombre que deux sur terre
 Bête de somme. Ville d'Italie. J. Prennent des couleurs à la station.
 On peut voir le petit sur la pointe des pieds. K. N'est plus en place.
 Il peut nous accompagner au violon. L. Vieux jeton. Réfléchi.

9 5 8 3 1 6 2 7 4

1 3 4 2 5 7 6 9 8

6 7 2 4 8 9 1 5 3

4 6 1 8 9 2 7 3 5

7 9 3 1 4 5 8 6 2

8 2 5 6 7 3 4 1 9

5 8 6 7 3 4 9 2 1

2 1 9 5 6 8 3 4 7

3 4 7 9 2 1 5 8 6

Solutions bulletin précédent

Solution des mots mêlés :

Hermione Granger